

Description de la démarche éthique

*Mise à jour
2020*



LOCKHEED MARTIN



INTRODUCTION

Les employés de Lockheed Martin ont en commun un engagement envers les normes d'éthique les plus rigoureuses, une responsabilité essentielle dans la promotion des valeurs de l'entreprise.

Le premier Vice-président chargé de l'éthique et de l'assurance en entreprise est un responsable élu, qui rend compte directement à la Direction et au Comité des nominations et de gouvernance du Conseil d'administration.

Le premier Vice-président chargé de l'éthique et de l'assurance en entreprise supervise les efforts déployés au sein de l'entreprise pour promouvoir un environnement de travail positif, diversifié, ouvert et inclusif, où les employés et autres individus peuvent poser des questions, exprimer leurs préoccupations liées aux problèmes d'éthique, solliciter des informations ou signaler toute violations sans crainte de représailles.

Le Vice-président chargé de l'éthique et de la conduite professionnelles gère le programme d'éthique et de conduite professionnelles et rend compte au premier Vice-président chargé de l'éthique et de l'assurance en entreprise.

Les questions et réponses suivantes expliquent notre démarche éthique et offrent les ressources pour répondre aux préoccupations de nos employés.



Quelle est l'incidence d'une conduite éthique sur les activités de Lockheed Martin ?

La réussite des activités de Lockheed Martin dépend de notre engagement en matière d'intégrité. Nous allons au-delà du simple respect des lois et de la réglementation. Nous exigeons un comportement éthique et entendons faire ce qui est juste chaque jour.

Tout commence par notre vision d'entreprise :

Être le leader mondial dans la réalisation des missions de nos clients, en renforçant la sécurité et contribuant aux progrès scientifiques.

Nous réaliserons notre vision en alignant nos pratiques professionnelles sur nos valeurs :

- *Faire ce qui est bien*
- *Respecter les autres*
- *Faire preuve d'excellence dans le travail*



Qui dois-je contacter si j'ai un problème, une question ou une préoccupation ?

En général, commencez par discuter de la situation avec votre superviseur ou votre directeur. Si cela n'est pas possible ou si votre directeur n'est pas en mesure de vous aider à résoudre le problème, continuez à en parler et à rechercher une solution.

Vous pouvez demander de l'aide à un certain nombre de personnes, notamment :

- Votre superviseur
- Votre directeur
- Votre chargé d'éthique
- Votre Partenaire en charge des ressources humaines
- L'enquêteur pour l'égalité des chances en matière d'emploi
- Le service juridique
- Le service de sécurité
- Le service d'audit interne
- Le service environnement, sécurité et santé
- Le Bureau d'éthique d'entreprise

Lockheed Martin est tenu de signaler au gouvernement certains actes répréhensibles. Ce devoir souligne l'obligation pour tous les employés de veiller à corriger ou signaler tout potentiel problème lié à l'éthique.

Pour vous aider à identifier votre chargé d'éthique ou signaler un problème :

- Consultez votre profil dans l'espace Enhanced White Pages de Lockheed Martin (ewp.global.lmco.com). Cliquez sur l'onglet Propriétés.
- Parcourez les profils de chargés d'éthique affichés pour votre usine.
- appelez le service d'assistance de Lockheed Martin : 1-800-563-8442
- Envoyez un email à corporate.ethics@lmco.com
- Consultez la rubrique Foire aux questions https://ethics.corp.lmco.com/New_Request

Si votre préoccupation concerne les actions ou les décisions d'un chargé d'éthique, veuillez contacter le Directeur de l'éthique du département.

Si votre préoccupation concerne les actions ou les décisions du Directeur de l'éthique d'un département, veuillez contacter le Vice-président chargé de l'éthique et de la conduite professionnelles.

Si votre préoccupation concerne les actions ou les décisions du Vice-président chargé de l'éthique et de la conduite professionnelles, veuillez contacter le Vice-président principal chargé de l'éthique et de l'assurance en entreprise.

Si votre préoccupation concerne les actions ou les décisions du Vice-président principal chargé de l'éthique et de l'assurance en entreprise, veuillez contacter le Conseiller juridique et le Secrétaire corporatif.

Signaler des cas spécifiques au Comité d'audit du Conseil d'administration de Lockheed Martin

Les employés peuvent signaler des cas liés aux questions de comptabilité, de contrôle interne ou d'audit et soumettre, en toute confidentialité et sous anonymat, des requêtes concernant leurs doutes en matière de comptabilité ou d'audit au Comité d'audit du Conseil d'administration de Lockheed Martin.

Pour soumettre une préoccupation au Comité d'audit, vous pouvez contacter le Bureau d'éthique de l'entreprise. Votre cas sera transmis au président du Comité d'audit du Conseil d'administration.

À quoi pouvez-vous vous attendre après avoir contacté le Bureau d'éthique ?

Votre chargé d'éthique est pour vous une personne-ressource. Pour toute question ou besoin de conseils, vous recevrez des indications de manière confidentielle, souvent par téléphone. Votre chargé d'éthique pourra quelques fois vous mettre en contact avec un expert en la matière qui vous fournira des informations supplémentaires. Dans certains cas, il faudra quelques jours pour obtenir les informations nécessaires pour vous guider

Si vous avez un problème, êtes témoin d'une inconduite ou d'une infraction nécessitant une enquête, votre chargé d'éthique vous présentera la démarche.

Lorsque vous contactez le Bureau de l'éthique, voici ce à quoi vous pouvez vous attendre :

- Votre préoccupation est prise au sérieux.
- Vous êtes traité avec dignité et respect.
- Vous n'êtes pas obligé de révéler votre identité.
- La confidentialité de vos échanges avec le Bureau de l'éthique est garantie dans la mesure du possible.
- Vous êtes informé de l'évolution de l'enquête.
- Une fois l'enquête terminée, les enquêteurs vous contactent pour vous dire si les allégations sont fondées ou non.

REMARQUE : Vous ne serez pas informé de mesures disciplinaires spécifiques prises à l'encontre du concerné de l'enquête, car sa vie privée doit aussi être protégée.

Vous ne serez jamais puni pour avoir signalé de bonne foi un problème au Bureau de l'éthique. Aucune personne en position d'autorité ne peut vous empêcher de le faire. Dans le cas contraire, elle s'expose à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

Lockheed Martin ne tolère pas les représailles à l'encontre d'employés ayant fait savoir de bonne foi leurs préoccupations. En d'autres termes, vous n'aurez pas forcément raison, mais l'important c'est que les informations fournies soient vraies.

Les représailles constituent un traitement injuste ou inapproprié contre un employé qui a signalé une inconduite, déposé une plainte, aidé un autre à porter plainte, participé à une enquête interne de l'entreprise ou mené une enquête sur une question d'éthique. Lockheed Martin ne tolérera pas de représailles à l'encontre de quiconque mène une enquête, participe à une enquête ou signale une inconduite, si cela est fait de bonne foi.

Il convient de noter qu'en général, le Bureau de l'éthique ne mène pas d'enquêtes sur le contenu des évaluations de performance, des notations de performance ou d'un plan d'amélioration des performances. Ces questions relèvent davantage de la compétence des ressources humaines et de vos supérieurs. Toutefois, si vous pensez que ces actions sont potentiellement liées à des représailles ou à des faits de discrimination, discutez-en avec votre chargé d'éthique.

Comment le Bureau de l'éthique promeut-il des normes éthiques rigoureuses chez Lockheed Martin ?

Le Bureau de l'éthique constitue une ressource d'information, de conseil et de résolution de problèmes pour tous les employés. Le programme d'éthique repose sur les valeurs de l'entreprise et le respect des lois, réglementations et politiques.

Nos chargés d'éthique forment les dirigeants et les employés sur les méthodes de promotion d'un environnement de travail positif, inclusif et éthique. Ils proposent des ressources, communications, formations et outils visant à promouvoir et améliorer les normes rigoureuses et comportements éthiques chez Lockheed Martin.

Notre formation annuelle de sensibilisation à l'éthique est un outil clé qui aide les employés à comprendre et à résoudre les problèmes liés à l'éthique en milieu professionnel. En outre, une formation globale sur la conformité aux règles de conduite professionnelle, obligatoire pour tous les employés et assortie d'exigences supplémentaires pour certains publics cibles, propose des conseils et des informations sur des sujets importants en matière de conformité.

Comment contacter le service d'assistance téléphonique de Lockheed Martin ?

Un membre du Comité d'éthique de l'entreprise assurera l'assistance téléphonique du lundi au jeudi, de 8h à 18h, durant les jours ouvrés définis par le siège de Lockheed Martin. Autrement, vous pouvez laisser un message vocal et un chargé d'éthique vous contactera le prochain jour ouvrable. Vous pouvez également nous contacter par courrier électronique à l'adresse corporate.ethics@lmco.com.

Le service d'assistance téléphonique identifie-t-il l'appelant ?

Non. Le service d'assistance téléphonique a supprimé la fonction d'identification de l'appelant dont le numéro demeure masqué.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, signaler votre préoccupation de façon anonyme. Cependant, nous serons probablement plus en mesure de résoudre votre problème si nous pouvons vous contacter pour obtenir des informations supplémentaires.

Le service d'assistance téléphonique enregistre-t-il les appels ?

Non. Les appels directs vers ce service de Lockheed Martin ne sont pas enregistrés. Si vous laissez un message vocal confidentiel, celui-ci est définitivement supprimé une fois qu'un chargé d'éthique vous a contacté.

Lorsque j'appelle pour signaler un cas d'inconduite, quelles informations dois-je communiquer ?

Plus vous donnez d'informations, plus il sera facile de comprendre votre problème et de mener une enquête approfondie. Des détails tels que le nom de votre programme ou de votre unité commerciale, le lieu de l'inconduite présumée, le déroulement des événements, le nom de la personne concernée, ainsi que tout témoin nous aideront à comprendre votre situation et à y trouver une solution.

Même si ce n'est pas obligatoire, nous vous encourageons à laisser vos coordonnées afin que nous puissions vous tenir informé, vous poser des questions supplémentaires et vous communiquer les résultats de l'enquête.

Puis-je rester anonyme et suivre l'évolution de l'enquête liée à ma préoccupation éthique ?

Oui. Nous vous communiquerons un numéro de référence à utiliser pour suivre l'évolution d'une enquête liée à un problème éthique signalé. Vous pouvez également fournir une adresse e-mail ou un numéro de téléphone personnel que le chargé d'éthique utilisera pour vous informer et vous poser des questions.

Combien de temps faut-il pour boucler une enquête relative à un problème éthique ?

Tout dépend de la nature et de la complexité des allégations. Une enquête peut prendre quelques jours ou plusieurs mois. Le temps moyen nécessaire pour boucler une enquête éthique est d'environ 35 jours.

Quelle est la fréquence des signalements fondés ?

Environ 45 à 50 % des enquêtes portant sur des questions d'éthique sont fondées. Les 50 à 55 % restants ne le sont pas. Ces statistiques indiquent que : (1) les données recueillies pendant l'enquête n'étaient pas l'allégation ou (2) les éléments sont insuffisants pour confirmer l'allégation.

Que se passe-t-il généralement lorsqu'une enquête sur un problème éthique est fondée ?

Lorsqu'une allégation est fondée, le service de l'éthique transmet les résultats de l'enquête aux ressources humaines qui prendront les mesures disciplinaires appropriées.

Les mesures disciplinaires varient en fonction du type d'allégation et de la gravité de l'inconduite. Même si des mesures disciplinaires ou correctives ne vous semblent pas évidentes, en général, elles peuvent varier : licenciement, la démission ou la retraite anticipée, la suspension, des avertissements écrits ou verbaux, ou des séances de coaching ou de conseil. Parfois, un employé contre qui une allégation est fondée peut être démis de ses fonctions de dirigeant.

Que puis-je faire si, après enquête, un cas éthique est jugé non fondé et je ne suis pas satisfait du résultat ?

Si un cas éthique que vous avez signalé est jugé non fondé, mais vous pensez que l'enquête était bâclée ou inéquitable, avec de nouvelles données, vous pouvez demander un réexamen en envoyant un courrier électronique au Bureau d'éthique de l'entreprise à l'adresse corporate. ethics@lmco.com.

Veuillez spécifier l'objet « Demande de réexamen ». Dans votre message, veuillez préciser vos coordonnées et le motif spécifique de votre demande. Vous recevrez une réponse à votre demande dans les 10 jours ouvrables.

Si votre demande est approuvée, le Directeur de l'éthique d'un autre département réexaminera le dossier d'enquête et étudiera les informations que vous avez fournies. Il peut aussi vous contacter directement pour avoir des précisions sur des informations supplémentaires. Il ne s'agit pas d'une nouvelle enquête sur votre allégation, mais d'un réexamen de la documentation existante relative à l'enquête afin de déterminer si des mesures supplémentaires sont nécessaires. Vous recevrez les résultats du réexamen dans un délai d'environ 10 jours ouvrables.

Si vous n'êtes toujours pas satisfait des résultats du réexamen, vous pouvez demander un deuxième et dernier réexamen par le Vice-président chargé de l'éthique et de la conduite professionnelles en suivant les mêmes étapes que celles décrites ci-dessus. Veuillez spécifier l'objet « Demande de réexamen par le VP » de votre message adressé au Bureau d'éthique de l'entreprise.

Comment Lockheed Martin mesure-t-il l'efficacité de sa démarche éthique ?

Le Bureau de l'éthique analyse régulièrement les données afin de dégager les tendances et d'examiner les informations relatives aux types de contacts reçus, aux allégations signalées, au taux de corroboration et au délai de réponse. Ces données sont communiquées à la Direction, aux Comités directeurs d'éthique et au Comité des nominations et de gouvernance du Conseil d'administration de Lockheed Martin pour discussion et analyse.

Les résultats de notre enquête périodique de recensement auprès des employés servent aussi à jauger l'efficacité du programme d'éthique, à travers des évaluations d'employés et des observations centrées sur l'éthique et l'intégrité.

Nous encourageons les parties qui signalent des cas et celles concernées à répondre au Sondage de satisfaction volontaire et confidentiel sur leur expérience au cours du processus d'enquête sur l'éthique. Ces informations contribuent à améliorer le programme d'éthique.

Le Bureau de l'éthique procède également à des évaluations internes du programme d'éthique afin d'évaluer la mise en œuvre et l'efficacité du programme, couvrant l'ensemble des activités sur une période de trois ans.

En cas de doute, exprimez-vous !

Nous vous encourageons à demander conseil ou à exprimer vos préoccupations concernant une inconduite éthique à la personne avec laquelle vous êtes le plus à l'aise, notamment :

- Votre superviseur
- Votre directeur
- Votre chargé d'éthique
- Votre Partenaire en charge des ressources humaines
- L'enquêteur pour l'égalité des chances en matière d'emploi
- Le service juridique
- Le service de sécurité
- Le service d'audit interne
- Le service environnement, sécurité et santé
- Le Bureau d'éthique d'entreprise

N'oubliez pas que si vous pensez qu'il y a eu violation d'une loi, d'une réglementation, d'une politique, d'une procédure ou du code de conduite, ou s'il vous est demandé de les violer, vous ne devez pas garder le silence.

Il vous incombe de prendre les mesures nécessaires pour signaler tout cas directement à votre superviseur, directeur, responsable des ressources humaines, au Bureau de l'éthique, au service juridique ou à toute autre entité fonctionnelle appropriée. Lorsque vous avez des doutes sur une situation, adressez-vous à la personne avec laquelle vous êtes le plus à l'aise et si vous constatez une violation potentielle, agissez.

Selon les circonstances, le fait de ne pas dénoncer une violation avérée ou présumée peut constituer en soi une violation.



ASK QUESTIONS



OBTAIN DATA



TALK TO OTHERS



REFRAME THE ISSUE



REPORT VIOLATIONS

CONTACT INFORMATION

Si vous avez une question ou une préoccupation concernant un cas éthique, discutez-en avec votre supérieur hiérarchique, le chargé d'éthique ou le Bureau d'éthique de l'entreprise

Appel : 800-LM ETHIC (800-563-8442)

Appels internationaux : Composez l'indicatif des États-Unis 01 + 800-563-8442

Pour les personnes ayant des troubles auditifs ou d'élocution : 800-441-7457

Courrier postal : Bureau de l'éthique et de la conduite professionnelles de Lockheed Martin Corporation
6801 Rockledge Drive
Bethesda, MD 20817

E-mail : corporate.ethics@lmco.com

Foire aux questions : https://ethics.corp.lmco.com/Ask_Us_Main







www.lockheedmartin.com/us/who-we-are/ethics.html

